

Règlement d'ordre Intérieur

Chers joueurs, parents, coaches, délégués, arbitres, comme vous avez pu le constater, le club s'est fortement développé ces dernières années.

La pratique d'un sport n'est pas seulement une expérience sportive mais également un apprentissage de la vie en société. C'est pour cela, et dans le but de garder un esprit familial et convivial au sein du club, que le comité a décidé de créer un règlement d'ordre intérieur "R.O.I." que nous vous demandons de respecter suivant votre (vos) rôle(s) au sein du club.

Voici ce que nous attendons de vous,

• JOUEURS

- être ponctuels lors des entraînements et des matches
- ne pas être grossier
- respecter les autres avec leurs différences
- respecter le travail des autres (vestiaire, hall, cafétéria,...)
- respecter le matériel (ballons, maillots et shorts, chasubles,...)
- prévenir de son absence
- respecter les arbitres
- être fair-play
- avoir une tenue correcte adaptée à la pratique du basket-ball
 - T-shirt et short de sport
 - chaussures de sport **non portées à l'extérieur** et réservées uniquement aux entraînements et aux matches
- pas de chewing-gum
- pas de bijoux, montres, bracelets...
- pas de canettes dans la salle
- reprendre ses déchets (bouteilles vides, mouchoirs, ...)
- **10 commandements du jeune joueur de basket :**
 1. Être présent très régulièrement et à l'heure convenue ;
 2. Prévenir en cas d'absence et s'excuser en cas de retard ;
 3. Être fair-play et respectueux à l'égard des coach/entraîneurs, de ses coéquipiers, des arbitres et des adversaires ;
 4. Participer sérieusement aux exercices et se donner à 100% ;
 5. Respecter les règlements et ne pas chercher à les enfreindre, refuser la tricherie ;
 6. Savoir reconnaître la supériorité de l'adversaire ;
 7. Apprendre à perdre avec humilité et à gagner avec modestie ;
 8. Apprendre à respecter et à soutenir les personnes bénévoles qui consacrent leur temps libre pour vous ;
 9. Respecter les infrastructures et le matériel mis à votre disposition ;
 10. Participer à la vie de votre équipe et de votre club

● PARENTS

- *s'assurer que son enfant sera ponctuel et respectueux des infrastructures*
- *s'assurer de la présence de l'entraîneur*
- *prévenir l'entraîneur de l'absence de son enfant*
- *être respectueux du corps arbitral, des entraîneurs, des adversaires*
- *être ponctuel au niveau des cotisations, paiements, déclaration d'accident, certificat d'aptitude/reprise, ...*
- *prendre connaissance du document relatif au rôle des parents.*

- *Pour une question d'assurance, les enfants sont sous la responsabilité de l'entraîneur une fois que les parents lui ont signalé leur présence (sur le terrain), et ce uniquement pendant les heures d'entraînement et matches.*

● COACHES

- *respecter la « charte des entraîneurs »*

● ARBITRES DU CLUB

- *avoir une objectivité maximale*
- *être courtois*
- *respecter ses engagements*
- *être ponctuel*
- *avoir une tenue adaptée (dont des chaussures de sport non portées à l'extérieur)*

● DELEGUES

- *être ponctuel*
- *respecter ses engagements*
- *être rigoureux*
- *être courtois*
- *préparer la salle*
- *mettre ses chaussons pour accéder à la salle*
- *prendre connaissance du Vade-mecum du délégué et officiel de table.*

● ASSURANCE

- *Nous avons souscrit une assurance qui couvre les frais jusqu'à 200% du tarif INAMI (au lieu de 150%), sans limite pour les frais de kiné.*
- *En cas d'accident, le dossier doit être créé chez Ethias dans les 8 jours. Il y a une franchise de 40€.*
- *Pour que l'enfant puisse reprendre les entraînements/matches, il faut fournir un certificat de reprise (faute de quoi il ne sera plus couvert)*
- *Pour toute information complémentaire la personne de contact est Pascale Kieken.*

● INSCRIPTION COTISATION

- *Voir onglet "Inscription"*

● COTISATION

- *Voir onglet "Horaire d'entraînements"*

• MISE EN APPLICATION

Afin de palier à d'éventuels manquements, le comité appliquera des sanctions lorsque ces "valeurs" ne seront plus respectées.

Nous ne pouvons établir une liste de "sanctions" mais celles-ci, en fonction des faits et sur décision du comité, iront de l'avertissement, au renvoi du club en passant par la sanction pécuniaire (arbitres et coaches), la réparation (nettoyage des vestiaires,...), la suspension,...

*Nous espérons ne pas devoir "infliger" de sanction et c'est pour cela que nous avons besoin de votre aide et de votre participation en respectant au mieux cette charte. **Surtout n'oubliez pas que le DIALOGUE** règle bon nombre de problèmes à condition qu'il soit objectif, ouvert et positif.*

Le comité